



## Option PATRIMOINE

Inscriptions  
Niveau 6°, 5° et 4°

### *Qu'est-ce que le patrimoine ?*

Le patrimoine est l'héritage commun d'une société.

### *La Guadeloupe une terre au patrimoine riche et varié*

La Guadeloupe se distingue par son **incroyable richesse culturelle, environnementale et patrimoniale**. Deux communes, Pointe-à-Pitre et Basse-Terre, sont classées « villes d'Art et d'histoire ». Plus d'une cinquantaine de bâtiments sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques. Pourtant, cette particularité est méconnue de la plupart des collégiens.

### *Quel est l'intérêt d'inscrire son enfant en classe patrimoine ?*

L'enseignement a pour but principal la **découverte de l'histoire, de la géographie et de la culture guadeloupéenne**. Il aidera l'élève à **mieux connaître ses racines**.

### *Quel est le niveau concerné ?*

L'option sera proposée à **tous les élèves de 6°, 5° et 4°** qui le désirent, **quel que soit leur niveau scolaire**. Le recrutement s'effectuera sur la base du volontariat.

### *Comment se déroulera l'option ?*

Les élèves inscrits auront chaque semaine **une heure** consacrée au patrimoine guadeloupéen. Celle-ci sera animée par le **professeur d'histoire M. DURIMELE**.

L'enseignement s'organisera autour de trois thématiques : « La Guadeloupe son histoire et sa géographie », « Notre environnement régional » et « Port-Louis d'hier à aujourd'hui ». Des **sorties pédagogiques** seront également proposées aux élèves.

---

### *Option patrimoine*

Je soussigné(e) M./Mme ..... responsable  
de l'élève.....  
qui sera scolarisé en classe de  6°     5°     4°

souhaite que mon enfant suive l'option **Patrimoine** à la rentrée 2021/2022.

Signature des parents :